

Le rôle de la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs en faveur de la résilience et de l'adaptation au changement climatique



La possibilité pour l'ensemble des jeunes filles et des femmes, toutes identités confondues, d'exercer leurs droits et d'être résilientes



Le changement climatique représente une menace disproportionnée pour les jeunes filles et les femmes les plus vulnérables, toutes identités confondues. Il a également un impact néfaste sur la santé et les droits sexuels et reproductifs.

À cause de l'inégalité structurelle des sexes, les jeunes filles et les femmes sont davantage vulnérables aux effets préjudiciables du changement climatique, notamment l'insécurité alimentaire ou les déplacements de population suite à une catastrophe naturelle. En effet, ces situations constituent d'importants obstacles à l'éducation, aux ressources financières, mais aussi à l'accès aux décideurs, aux processus et aux politiques qui modèlent la vie des femmes et des jeunes filles.

Le changement climatique:



Nuit à la santé maternelle.



Entraîne une augmentation du mariage d'enfants et de la violence basée sur le genre.



Diminue l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive qui permettent de sauver des vies.

Un sujet important

La véritable justice climatique est possible seulement quand l'égalité hommes-femmes mais aussi la santé et les droits sexuels et reproductifs sont une réalité. Les programmes relatifs à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, incluant la planification familiale fondée sur les droits, constituent une solide stratégie d'adaptation au changement climatique.

Pour assurer à toute la population un avenir durable, les jeunes filles et les femmes doivent pouvoir réaliser leur plein potentiel et participer aux actions climatiques et environnementales, un objectif dont la concrétisation est liée à la question de leur santé et de leurs droits.

Nos possibilités d'action

Pour garantir la corrélation entre la santé et les droits sexuels et reproductifs, d'une part, et l'adaptation au changement climatique, d'autre part, nous devons adopter une approche pluridisciplinaire qui tient compte des recoupements en matière de santé publique, qui intègre la santé et les droits sexuels et reproductifs aux systèmes de santé, de protection et d'éducation résilients sur le plan climatique, mais aussi qui renforce les systèmes de diminution des risques, de préparation et de réponse aux situations d'urgence et de données.

Dans la lutte contre le changement climatique, nous devons:



Investir dans une population autonomisée, éduquée et en pleine santé dont la santé et les droits sexuels et reproductifs sont pris en compte et respectés.



Renforcer les systèmes de santé, notamment les services de santé et de droits sexuels et reproductifs, ainsi que les services de protection fournis dans le cadre de la lutte contre la violence basée sur le genre.



Garantir une meilleure préparation aux situations d'urgence et des réponses plus efficaces afin de répondre aux besoins en santé et en droits sexuels et reproductifs des personnes touchées ou déplacées suite à la crise climatique.



Développer des systèmes de données plus solides afin de lutter contre les vulnérabilités au changement climatique et de renforcer la capacité d'adaptation des populations.



Améliorer la collaboration entre les acteurs dans les domaines du changement climatique, de la santé et des droits des femmes.

Une approche pluridisciplinaire fondée sur les droits visant à garantir le respect de la santé et des droits sexuels et reproductifs doit faire partie intégrante de toutes les mesures d'adaptation au changement climatique afin de garantir santé et autonomisation à l'ensemble de la population, y compris les femmes, les jeunes filles et les jeunes garçons.